Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	**Pour une politique publique de refuges climatiques**
Initiant·e :	Guillaume Matthey (EàG) et csrts.

Qui pourra prédire le prochain plan canicule ?

Le 10 août de cette année, la ville activait son quatrième plan canicule[1]. À la fin de l'été, la Ville aura donc enclenché, puis mis en veilleuse à quatre reprises son dispositif. Maintenant que l'été est derrière nous et devant le constat que 1000 personnes au moins sont décédées en raison des chaleurs[2], un petit bilan s'impose : l'outil que la Municipalité a mis en œuvre a-t-il été efficace au regard des faits ?

D'un côté, la violence de la canicule de cet été. Quelques faits pour en prendre la mesure : des garderies où les bébés sont dans des pièces qui dépassent les 30°C, des classes d'écoles qui ont atteint les 38°C le matin en fin de semaine, le sol de la place de la gare qui deviennent une véritable fournaise, des logements qui dépassent les 26°C plusieurs nuit de suite, etc. En face ? La ville dispense des conseils généraux par le biais de son plan canicule, invite à des gestes individuels qui deviennent ridicules face à l'intensité de ces dernières et se contente d'une "carte des espaces frais"[3] publiée pour la quatrième année qui annonce fièrement "170 lieux accessibles où trouver des températures ressenties plus fraîches durant les fortes chaleurs ou les canicules".

Le bilan est simple : il n'y a pas de réelle politique publique pour protéger la santé de la population des étés caniculaires de plus en plus difficiles à supporter. Pire, la succession d'activation-désactivation-réactivation du plan canicule peut donner à croire qu'elle fait quelque chose alors que les quelques mesures prises par la Ville semblent insignifiantes face au problème. Or, si cet été était exceptionnel, non seulement il était prévisible, mais sera la norme dans les décennies à venir. Il y a donc urgence à agir et planifier les suivants.

Le plan canicule actuel apparaît malheureusement d'autant plus faible quand on la rapporte aux projections du plan climat que la ville a elle-même adopté. Ce dernier dit : *"Les changements climatiques s'expriment notamment par le réchauffement global, mais différencié, de l'atmosphère (la Suisse a déjà subi un réchauffement de 2°C*

[1] https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=17946
[2] https://www.rts.ch/info/environnement/2026/article/canicule-2026-plus-de-100-000-morts-enregistres-en-europe-29394140.html
[3] https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=17726

depuis l'ère préindustrielle [seuil qui a déjà été dépassé pour franchir les 3°C[4]], *soit un réchauffement deux fois plus important que le réchauffement global moyen), qui va se poursuivre. Ils entrainent également d'autres modifications : diminution des chutes de neige à basse et moyenne altitude, sécheresses accrues en été ou encore fréquence et intensité amplifiées des évènements extrêmes (p.ex. vagues de chaleur ou épisodes de précipitations intenses). Une augmentation des journées tropicales (plus de 30°C) devrait par exemple se produire dans les prochaines années. Sans réduction rapide des émissions, Lausanne devrait vivre plus de 100 jours tropicaux par an en 2085."*
Ces conclusions sont tout à fait alarmantes. La Ville adopte un plan climat sur cette base, à raison, mais son plan climat n'est pas à la hauteur. En témoigne le fait que ce plan propose à la population d'aller chercher de la fraîcheu dans des parcs où même l'écorce des espèces d'arbres adaptées au climat tempéré d'ici craque sous les chaleurs extrêmes…

Répondre aux insuffisances

Ce postulat identifie 4 grosses limites de ce plan (la liste n'est pas exhaustive) qui en contredisent la prétention, certainement sincère, à lutter réellement et efficacement contre la canicule :

- **Lieux en extérieurs** : La carte des espaces frais propose de nombreux lieux, mais à y regarder de plus près, dans le centre-ville, pour 77 lieux en extérieur, il n'y en a que 17 en intérieur. Pire hors centre-ville où pour 54 lieux en extérieur, il n'y en a que 3 en intérieur. Le plan climat qui vise à faire de la prévention, en particulier pour les personnes âgées et vulnérables, veut-il pousser ces personnes dans des parcs où il fait plus de 30°C en journée ?
- **Inégalité centre-ville et quartiers périphériques** : Les chiffres sur les lieux extérieurs et intérieurs exposé pointe un autre problème : une profonde inégalité entre le centre-ville et les quartiers périphériques : beaucoup moins de lieux frais pour les seconds. La ville se satisfait-elle de cette inégalité ? comment compte-t-elle lutter contre cet état de fait ?
- **Logique du seuil inefficace devant la nouvelle donne climatique** : L'essentiel de la réponse aux canicules tient à l'activation du plan quand la canicule s'installe, puis son arrêt quand elle cesse, et ainsi de suite... Mais la crise écologique va produire davantage de pics de chaleur, plus intenses et plus long. Ce nouveau contxte rend caduque la logique d'activation au moment des quelques pics. Elle impose une logique « saisonnière », c'est pourquoi nous proposons que le plan s'active dès le premier pic de chaleur et s'arrête que quand l'office fédéral de météorologie et de climatologie annonce que la période de pics de chaleurs est définitivement terminée pour la saison.
- **Mesures et responsabilité individuelles** : Ces réponses font reposer la gestion des effets de la canicule sur les gens. À quoi bon "bien aérer la nuit" son logement, quand les nuits restent au-dessus des 21°C et que l'inertie

[4] https://www.meteosuisse.admin.ch/portrait/meteosuisse-blog/fr/2026/04/niveaux-rechauffement-suisse.html

thermique des immeubles surchauffés par des jours et des jours de canicule fait rayonner les murs ? À quoi bon dire de "laisser la chaleur dehors" quand les locataires habitent des bouilloires thermiques et ne peuvent pas forcer leurs gérances à isoler les murs ou installer des volets et autres protections ? Une ville à majorité de gauche devrait pouvoir proposer une gestion collective et juste des canicules : sortir des gestes et de la responsabilité individuelles au profit de mesures publiques qui peuvent s'appliquer à tou·tes. L'outil central de cette politique devrait être les refuges climatiques.

Pour une politique publique de refuges climatiques

Pour le groupe Ensemble à Gauche, la ville de Lausanne doit se doter avant l'été prochain d'un vrai plan canicule sous la forme d'une politique publique de refuges climatiques, c'est-à-dire des lieux de vie, de travail, ou de repos qui soient frais pour permettre aux corps de trouver un peu de répit en période de canicule. Ces refuges ne pourront pas à eux seuls répondre à l'augmentation des besoins de lieux frais découlant des trajectoires climatiques Suisse et mondiale. Il sdoivent donc s'accompagner d'autres mesures pour faire baisser la chaleur ressentie à l'extérieur, en ville, comme à l'intérieur des logements et des lieux de travail.

Ce postulat propose à la Municipalité d'étudier l'opportunité d'introduire les mesures suivantes dans son plan canicule pour le mettre en adéquation avec les besoins et problèmes réels que els canicules font peser :

- La **gratuité temporaire des transports publics**. Cette mesure vise à réduire concrètement les émissions de chaleur et de gaz à effet de serre dus aux transports individuels motorisés lors de ces épisodes. Elle permet aussi aux plus vulnérables de se déplacer sans grand danger lors de ces épisodes, y compris pour aller chercher de la fraîcheur.
- **L'extension de l'accès aux lieux publics gratuits**, les musées et institutions publiques doivent être gratuites et entièrement accessibles. L'objectif de cette mesure est d'étendre l'accès de ces lieux ouverts pour qu'il ne soit pas réduit aux seuls halls d'entrées ou salles spécifiques.
- L'ouverture de **nouveaux "refuges climatiques"** dans des grands lieux comme les Halles de Beaulieu, ou les lieux culturels qui ferment et n'ont pas de représentations durant l'été comme l'Opéra de Lausanne ou théâtre de Vidy). Y est mis en place un accès à des prises et des fontaines à eau fraîche. L'objectif de cette mesure est de développer de réels moyens d'avoir des lieux frais et de permettre à la population de s'y installer durant la journée pour y travailler ou se reposer.
- La mise en place de moyens d'ombrage des places et grands lieux ouverts pour créer une **canopée artificielle**, en priorité des "ilots de chaleurs"[5] comme la

[5] https://www.guide-seniors.ch/plan-canicule/, voir l'onglet "Sensation de chaleur"

Gare de Lausanne, Avenue Echallens Est et Sébeillon, Flon et Centre-ville et Riponne, Rue de Genève vers Prilly-Malley. L'objectif de cette mesure est de compléter la canopée arborée prévue dans le plan climat, mais dont le terme n'est pas prévu avant 2040[6] et la couverture reste limitée (30% au total et compliqué dans les lieux les plus bétonnés), pour lutter immédiatement contre la chaleur au sol dans la ville.

- Le **renforcement du plan d'assainissement climatique du bâti** avec un objectif de 100% d'assainissement avant 2035. Il doit viser à réduire la chaleur ressentie dans les bâtiments publics et privés. Cette politique doit s'intégrer comme un volet supplémentaire à la politique d'assainissement des bâtiments déjà prévue dans le plan climat, qui doit par conséquent être renforcée. Ce renforcement pourrait passer, par exemple, au moyen d'un fond de rénovation supplémentaire pour les bâtiments publics et par l'inscription dans tous les plans d'affectations d'obligations supplémentaires pour les propriétaires fonciers quant à l'obligation de végétaliser, d'arboriser et de désimperméabiliser leurs parcelles.
- La **garantie d'un droit à travailler sans souffrir de la chaleur** en imposant à tous les employeurs, à commencer par la Ville elle-même, de garantir des lieux de travail frais partout où cela est possible. Les lieux en intérieur doivent être rénovés pour limiter la chaleur dû au rayonnement et assurer des températures supportables ; si besoin ils doivent être climatisés. Les activités en extérieur doivent faire l'objets de modifications des horaires de travail et des moyens matériels doivent être mis à dispositions (eau, ombre, etc.)

Lausanne, le 26 octobre 2026

Guillaume Matthey

Johann DUPUIS soutien

Lana DAMERGI soutien

Gaëlle KOVALIV soutien

Khalid MOHAMMED ALI soutien

Ilias PANCHARD soutien

Romane BENVENUTI soutien

[6] https://www.lausanne.ch/portrait/climat/plan-climat.html